

## COVID-19

### Procédure de prévention des risques dans la pratique libérale

#### **Introduction :**

L'Amraa est une association loi 1901 pour améliorer les pratiques et favoriser l'échange entre professionnels et patients.

Devant la grande quantité d'informations, parfois contradictoires et l'inquiétude de nombreux parmi nous au moment de la reprise, l'Amraa a mis en place un groupe de réflexion avec l'objectif de faire une synthèse des recommandations applicables pour la pratique libérale.

Travail qui a abouti à deux documents :

- La procédure de prévention appliquée à la pratique libérale.
- Une note d'information à l'attention des patients

L'ensemble est disponible sur le site internet et mis à disposition avec le souhait d'une diffusion large par les professionnels libéraux : <https://maison-reeducation-autonomie.fr/covid-19-procedure-de-prevention-adaptee-a-la-pratique-liberale/>

#### **Groupe de travail COVID-19**

Dominique COGER cadre de santé. MRA.

Lucie ARNALDI ergothérapeute. Bouffémont.

Gaëlle TULIEVRE orthophoniste. MRA

Anne BEAUMANOIR orthophoniste. Beaumont sur Oise

Sandrine BELLAICHE orthoptiste. MRA

M. Alain CLEACH. Kinésithérapeute. Champagne sur Oise.

Julie BERTINI kinésithérapeute. MRA

Moussa TRAORE représentant Usagers. Cap 'devant.

Gilles MENNEGAND médecin généraliste. MRA.

Virginie JEHLLEN psychomotricienne. APF France. Cergy-Pontoise.

Laura MACLE. Pédicure Podologue. MRA

Sabrina DEKERLE. Secrétaire Médical-Accueil. MRA

Emilie DURAND. Coordinatrice contrat local de santé. Communauté de communes du Haut Val d'Oise.

Samer Cheikh Ismaël. Médecin MPR. Médecin expert HAS et en prévention des risques. 66.

Yasser MOHAMMAD Médecin MPR. Président Amraa.

## COVID-19

### Procédure de prévention des risques dans la pratique libérale

#### I. Objectifs

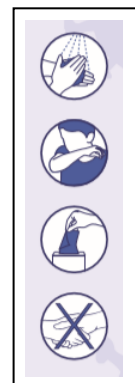
- Prévenir le risque de contamination et de transmission du COVID-19.
- Organiser la reprise de travail à la suite de la période de confinement.

#### II. Données préalables

- La connaissance est en évolution. Il n'y a à ce jour ni vaccin ni traitement.
- Pour les soignants, le risque zéro n'existe pas.
- La bienveillance des soignants rime avec « rigueur » et non pas avec « tolérance ».
- En cas de doute, opter pour la sécurité.

#### III. Mesures barrières : la base de tout

- Distance de sécurité > 1m.
- Lavage régulier des mains entre deux patients, avant et après le passage aux WC, après s'être mouché, en arrivant au travail et à chaque changement de lieu.
- Tousser dans un mouchoir ou dans son coude.
- Eviter tout contact physique.



#### IV. Mesures barrières : Points de vigilance

- Lavage des mains et/ou friction hydroalcoolique pour une *durée* > 30 secondes.
- Tousser dans un mouchoir et jeter le mouchoir dans une *poubelle fermée*.
- *Eviter de toucher à tout* et de se toucher le visage.
- *Changer régulièrement de gants* : ils peuvent devenir source de contamination
- Porter un *masque chirurgical*
- *Faire porter un masque grand public* au patient chaque fois que cela est possible

#### V. Niveaux de protection

- **Le niveau 1**, à appliquer toujours : « Mesures Barrières », tenue de travail, masque pour soignant et patient chaque fois que cela est possible.

## COVID-19

### Procédure de prévention des risques dans la pratique libérale

- **Niveau 2**, si impossibilité de garder une distance de sécurité ou de faire porter un masque au patient : niveau 1 + visière (si impossible : plexiglas) + gants si contact physique.
- **Niveau 3**, en cas de patients à probabilité de COVID-19 : Set de protection jetable avec blouse, gants, charlotte, protège chaussures, visière et masque FFP2.

#### VI. Gestion des tenues

- Changer la tenue quotidiennement
- Eviter de secouer les tenues ou de les manipuler.
- Pour le lavage la poser dans un sac dédié ou directement dans le lave-linge.
- Laver les tenues au moins 30 minutes à 60°.
- 

#### VII. Gestion des patients

**Patient avec signes cliniques** : Annuler les séances pour tout patient avec signes respiratoires ou  $T^{\circ} > 38^{\circ}$  et le conseiller contacter votre médecin ou un centre COVID-19 si ce n'est pas déjà fait.

**Patients en post-COVID** : Patient ayant contracté le COVID-19, 14 jours après la fin des symptômes. Le risque que ces patients restent contagieux est faible mais non exclu.

Conduite : Prise en charge individuelle. En fin de journée. Protection niveau 1 ou 2.

**Patients fragiles ou « à risque »** : Patients asymptomatiques avec un état de santé fragile qui diminue leur résistance et génère un taux plus élevé de formes graves et de mortalité.

Sont considérés comme facteurs de risque l'âge à partir de 60 ans, et surtout au-delà de 70 ans, un syndrome métabolique (obésité, diabète et HTA), une maladie chronique comme l'insuffisance cardiaque, respiratoire, rénale et les maladies et traitements qui affectent l'immunité. Le risque est proportionnel à l'association des facteurs de risque.

Conduite : Eviter que le patient croise d'autres patients. Protection niveau 1 ou 2. Ces patients peuvent avoir une prescription de 10 masques gratuits/semaine par leurs médecins.

**Patients Asymptomatiques et enfants** : Les patients asymptomatiques et les enfants peuvent être porteurs et transmettre la maladie.

Conduite : Niveau de protection 1.

## COVID-19

### Procédure de prévention des risques dans la pratique libérale

#### VIII. Gestion de l'attente

- Tendre vers des salles d'attente « vides ».
- Le patient qui arrive en avance doit attendre dans la voiture. Il y a trois possibilités :
  - o L'idéal est que le professionnel aille chercher le patient à l'extérieur dans sa voiture.
  - o Sinon le professionnel appelle le patient pour entrer.
  - o Sinon il indique au patient au préalable de se présenter à l'heure prévue.
- Pour les enfants :
  - o Un seul parent accompagne un seul enfant.
  - o Pendant les séances le parent attend à l'extérieur dans sa voiture.
  - o En fin de séance le professionnel conduit l'enfant à l'extérieur ou téléphone au parent pour qu'il vienne le chercher.
- Toute personne doit se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique à l'arrivée.
- Retirer tout objet qui appelle à la manipulation manuelle dans les salles d'attente.
- L'usage des toilettes est réservé aux « urgences » avec nettoyage après chaque utilisation.

#### IX. Gestion des consultations, soins et rééducations

- S'assurer que le patient a pris connaissance et signé la note d'information relative à la prévention.
- Identifier une porte d'entrée et une porte de sortie différente si possible.
- S'organiser pour réduire le chevauchement des RDV.
- Demander aux parents d'apporter les outils de travail des enfants (trousses ...)
- Plastifier les outils de rééducation en papier et en carton.
- En cas d'incompatibilité de mesures barrières avec la nature des soins :
  - o Adapter les méthodes pour éviter de priver les patients de leurs droits aux soins.
  - o Privilégier chaque fois que possible la télé-rééducation.
- Décontaminer le matériel utilisé, chaises, tables, outils et bureaux entre chaque patient.

## Procédure de prévention COVID-19

### Guide pratique d'aide à la décision

### Pour la pratique libérale

Mesures	Patient	Asymptomatique Enfant	Fragile A risque	Post-COVID	Symptomatique	Distance 1m Impossible	Masque patient impossible
Lavage des mains/ SHA							
Masque chirurgical							
Masque patient							
Distance > 1 m							
Tenue d travail							
Visière			Si mauvais état général				
Gants			Si contact			Si contact	Si contact
Charlotte							
Sur-chaussures							
Blouses jetables							
Masque FPP 2							
Plages horaires dédiée En fin de journée							

Date de mise en place : 07/05/2020. Mis à jour le 11.05.2020